

(N° 87.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 14 MARS 1845.

### Projet de Loi contenant le Budget du Département des Travaux Publics pour l'exercice 1845.

*(Voir les Nos 2 et ses deux annexes, 104, 269 et 277 de la Chambre des Représentants.)*

**LÉOPOLD, ROI DES BELGES,**

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ART. 1<sup>er</sup>.

Le Budget du Département des Travaux Publics, pour l'exercice 1845, est fixé à la somme de treize millions soixante-dix-neuf mille trois cent soixante-quatorze francs soixante-dix-huit centimes (fr. 13,079,374-78), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa promulgation.

*Bruxelles, le 14 Mars 1845.*

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,  
(Signé) LIEDTS.*

*Les Secrétaires,  
(Signé) H. M. HUVENERS.  
B<sup>on</sup> DE MAN D'ATTENRODE.*

Tableau du budget du Département des Travaux Publics, pour l'exercice 1845.

NUMÉROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>				
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE.</b>				
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 00	"	21,000 00
2	Id. des fonctionnaires, employés et gens de service. . . . .	173,650 00	"	173,650 00
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses . . . . .	22,000 00	"	22,000 00
4	Annales des travaux publics . . . . .	9,600 00	"	9,600 00
5	Ameublement de l'hôtel du Ministère . . . . .	"	6,400 00	6,400 00
6	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale . .	8,000 00	"	8,000 00
	Total du chap. I <sup>er</sup> . . . . .	234,250 00	6,400 00	240,650 00
<b>CHAPITRE II.</b>				
PONTS ET CHAUSSÉES. — CANAUX, RIVIÈRES. — POLDRES. — PORTS ET CÔTES. — BATIMENTS CIVILS. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.				
<b>Section première.</b>				
<i>Ponts et Chaussées.</i>				
1	A. Entretien des routes d'après les baux existants et ceux à intervenir pour 1845 . . . . .	1,762,306 00	"	2,697,400 00
	B. Salaire des préposés aux ponts à bascule . . . . .	29,820 00	"	
	C. Études de projets, frais de levées de plans, achats et réparations d'instruments, matériel et impressions du service actif . . . . .	20,000 00	"	
	D. Travaux d'amélioration, réparations extraordinaires et construction de routes nouvelles . . . . .	885,274 00	"	
<i>Plantations.</i>				
2	Frais d'entretien des plantations et établissement de plantations nouvelles sur les routes de l'État. . . .	50,000 00	"	50,000 00
	Total de la section I <sup>re</sup> . . . . .	2,747,400 00	"	2,747,400 00

NUMÉROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
<b>Section II.</b>				
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BAGS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDRES.				
<i>Canal de Gand au Sas-de-Gand.</i>				
3	Travaux d'entretien ordinaire . . . . .	7,593 00	"	39,593 00
	Id. de dévasement pour entretenir le canal à sa profondeur normale. . . . .	12,000 00	"	
	Id. de renforcement et de restauration des bords.	10,000 00	"	
	Renouvellement du double pont tournant à Meule- stede . . . . .	"	10,000 00	
<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>				
4	Entretien ordinaire . . . . .	27,000 00	"	65,000 00
	Pour une moitié du crédit nécessaire au renouvelle- ment, en maçonnerie, des bajoyers de l'écluse de Hocht . . . . .	"	38,000 00	
<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>				
5	Entretien ordinaire. . . . .	24,000 00	"	96,489 00
	Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration, alimentation des machines à vapeur. . . . .	72,489 00	"	
<i>Sambre canalisée.</i>				
6	Travaux d'entretien ordinaire et de draguage . . . .	120,412 00	"	120,412 00
7	Personnel des services désignés aux art. 3, 4, 5 et 6.	72,767 50	"	72,767 50
<i>Canal de Bruxelles à Charleroy.</i>				
8	Entretien ordinaire . . . . .	52,800 00	"	97,800 00
	Amélioration du vannage des portes d'amont des écluses et pavage de trottoirs pour le halage. . . .	"	35,000 00	
	Primes pour le service de halage. . . . .	10,000 00	"	
9	Personnel . . . . .	42,839 00	"	42,839 00
	A reporter. . . . .	451,900 50	83,000 00	534,900 50

NUMEROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Report. . . . .	451,900 50	83,000 00	534,900 50
	<i>Service de l'Escaut.</i>			
	Travaux ordinaires dans la Flandre orientale. . . . .	7,600 00	"	68,769 62
	Id. dans la province de Hainaut. . .	10,000 00	"	
10	Approfondissement et élargissement du plafond de la partie de rivière comprise entre le pont Madou et le pont aux Chaudrons, à Gand . . . . .	"	12,000 00	
	Dévasement dans l'intérieur de la ville de Tournay. .	"	39,169 62	
11	Personnel . . . . .	15,472 50.	"	15,472 50
	<i>Service de la Lys.</i>			
	Travaux ordinaires dans la Flandre orientale . . . . .	16,000 00	"	57,900 00
	Id. dans la Flandre occidentale. . . . .	17,300 00	"	
12	Reconstruction du pont de Deynze. . . . .	"	16,000 00	
	Renouvellement du pont des Récollets, à Gand. . . . .	"	8,600 00	
13	Personnel . . . . .	5,240 00	"	5,240 00
	<i>Service de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur.</i>			
14	Entretien et travaux aux chemins de halage . . . . .	20,000 00	"	220,000 00
	Travaux d'amélioration . . . . .	"	200,000 00	
15	Personnel . . . . .	20,800 00	"	20,800 00
	<i>Service de la Meuse dans le Limbourg.</i>			
16	Travaux aux rives . . . . .	"	145,200 00	145,200 00
17	Personnel . . . . .	4,800 00	"	4,800 00
	<i>Service de la Dendre.</i>			
18	Travaux ordinaires dans la Flandre orientale . . . . .	7,500 00	"	10,500 00
	Id. dans la province de Hainaut. . . . .	3,000 00	"	
19	Personnel . . . . .	8,750 00	"	8,750 00
	A reporter. . . . .	588,363 00	503,969 62	1,092,332 62

NUMEROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Report. . . . .	588,363 00	503,969 62	1,092,332 62
	<i>Service du Rupel, de la Dyle et du Demer.</i>			
20	Travaux ordinaires . . . . .	10,000 00	"	123,950 00
	Travaux extraordinaires au Rupel . . . . .	"	113,950 00	
21	Personnel . . . . .	1,300 00	"	1,300 00
22	Travaux aux voies navigables de second ordre, frais d'étude et de levée de plans, achats et réparations d'instruments . . . . .	"	40,000 00	40,000 00
23	Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée du Demer. . . . .	"	60,000 00	60,000 00
24	Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne. . . . .	"	32,000 00	32,000 00
25	Quatrième quart de la part de l'État dans les travaux d'amélioration de la navigation de Bruges vers Duerkerque et de l'écoulement des eaux . . . . .	"	72,060 00	72,060 00
	<i>Service des canaux de Gand à Ostende.</i>			
	Entretien ordinaire dans la Flandre orientale. . . . .	7,400 00	"	68,933 00
	Id. dans la Flandre occidentale . . . . .	17,597 50	"	
26	Dévasement sur différents points dans la Flandre orientale . . . . .	"	1,500 00	
	Rétablissement des talus au moyen de revêtements en briques . . . . .	"	25,435 50	
	Approfondissement du canal pour lui donner un tirant d'eau de 4 <sup>m</sup> ,65 entre Bruges et Nieuweghe. (1 <sup>er</sup> tiers) . . . . .	"	17,000 00	
27	Personnel . . . . .	6,604 51	"	6,604 51
	<i>Service du canal de Mons à Condé.</i>			
28	Entretien ordinaire . . . . .	15,522 08	"	28,284 00
	Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration. . . . .	"	12,761 92	
29	Personnel . . . . .	13,800 00	"	13,800 00
	A reporter. . . . .	660,587 09	878,677 04	1,539,264 13

NUMEROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Report. . . . .	660,587 09	878,677 04	1,539,264 13
	<i>Service du canal de la Campine (1<sup>re</sup> section).</i>			
30	Travaux d'entretien des terrassements et des ouvrages d'art . . . . .	10,000 00	"	10,000 00
31	Personnel . . . . .	4,200 00	"	4,200 00
	<i>Service des bacs et bateaux de passage.</i>			
32	Entretien et confection des bacs et de leurs dépen- dances . . . . .	20,000 00	"	20,000 00
	<i>Service des poldres.</i>			
33	Subside à la direction du poldre de Lillo . . . . .	"	5,000 00	25,000 00
	Travaux aux digues de la partie non réendigüée du poldre de Lillo . . . . .	"	20,000 00	
34	Personnel . . . . .	"	1,000 00	1,000 00
	Total de la 2 <sup>e</sup> section. . . . .	694,787 09	904,677 04	1,599,464 13
	<b>Section III.</b>			
	PORTS D'OSTENDE ET DE NIEUPORT, CÔTE DE BLANKENBERGHE.			
	<i>Port d'Ostende.</i>			
35	Entretien de l'avant-port. . . . .	43,425 50	"	57,364 67
	Id. de l'arrière-port et des écluses de Slykens. .	4,239 17	"	
	Construction de deux triangles en charpente le long de la rive droite de l'avant-port, entre l'estacade d'est et l'Écluse militaire. . . . .	"	3,700 00	
	Renouvellement du quai contre le côté gauche du front aval de l'écluse du bassin de commerce. . . .	"	6,000 00	
	<i>Port de Nieuport.</i>			
36	Travaux d'entretien . . . . .	17,666 67	"	17,666 67
	A reporter. . . . .	65,331 34	9,700 00	75,031 34

NUMEROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Report. . . . .	65,331 34	9,700 00	75,031 34
	<i>Côte de Blankenberghe.</i>			
37	Travaux d'entretien . . . . .	79,900 00	"	87,690 49
	Prolongement en mer de la jetée entre Wenduynne et le fortin de Blankenberghe . . . . .	"	7,790 49	
38	Personnel des ports et côtes . . . . .	16,917 82	"	16,917 82
	<i>Phares et phanaux.</i>			
39	Entretien des phares et phanaux. . . . .	750 00	"	750 00
	Total de la 3 <sup>e</sup> section. . . . .	162,899 16	17,490 49	180,389 65
	<b>Section IV.</b>			
	<i>Bâtiments civils.</i>			
40	Entretien et réparations des palais, hôtels, édifices et monuments de l'État. . . . .	52,600 00	"	52,600 00
41	Constructions nouvelles et construction d'une salle et dépendances pour la tenue des séances du Sénat. . . . .	"	70,000 00	70,000 00
	Total de la 4 <sup>e</sup> section. . . . .	52,600 00	70,000 00	122,600 00
	<b>Section V.</b>			
	<i>Personnel des ponts et chaussées.</i>			
42	A. Traitement des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement, indemnités et dépenses éventuelles . . . . .	445,800 00	"	451,800 00
	B. Frais des jurys d'examen de l'école du génie civil. — Voyages des élèves . . . . .	6,000 00	"	
	Totale de la 5 <sup>e</sup> section. . . . .	451,800 00	"	451,800 00
	<b>RÉCAPITULATION DU CHAPITRE II.</b>			
	Section 1 <sup>re</sup> . Ponts et chaussées . . . . .	2,747,400 00	"	2,747,400 00
	Id. 2. Canaux, rivières et poldres . . . . .	694,787 09	904,677 04	1,599,464 13
	Id. 3. Ports et côtes. . . . .	162,899 16	17,490 49	180,389 65
	Id. 4. Bâtiments civils. . . . .	52,600 00	70,000 00	122,600 00
	Id. 5. Personnel des ponts et chaussées . . . . .	451,800 00	"	451,800 00
	Total du chapitre II. . . . .	4,109,486 25	992,167 53	5,101,653 78

NUMEROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
<b>CHAPITRE III.</b>				
CHEMIN DE FER. — POSTES.				
<b>Section première,</b>				
CHEMIN DE FER.				
§ 1 <sup>er</sup> . — <i>Administration générale.</i>				
1	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service. . . . .	216,000 00	"	216,000 00
2	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc . . . . .	146,000 00	"	146,000 00
§ 2. — <i>Service de l'entretien des routes et stations.</i>				
3	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	122,125 00	"	122,125 00
4	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc. . . . .	1,097,000 00	"	1,097,000 00
5	Renouvellement de billes et fer . . . . .	360,000 00	"	360,000 00
§ 3. — <i>Service de locomotion et d'entretien du matériel.</i>				
6	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	127,000 00	"	127,000 00
7	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc. . . . .	2,785,000 00	"	2,785,000 00
§ 4. — <i>Service des transports.</i>				
8	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et garde-convois . . . . .	378,500 00	"	378,500 00
9	Main-d'œuvre, travaux, fournitures, indemnités pour pertes et avaries . . . . .	573,000 00	"	573,000 00
§ 5. — <i>Frais de perception.</i>				
10	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	198,500 00	"	198,500 00
11	Loyer des locaux. . . . .	7,800 00	"	7,800 00
Total de la 1 <sup>re</sup> section. . . . .		6,010,925 00	"	6,010,925 00

NUMEROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
<b>Section II.</b>				
POSTES.				
12	<i>Personnel.</i> — Traitements de l'inspecteur-général, des directeurs provinciaux, contrôleurs, percepteurs, commis, adjoints-commis, distributeurs, facteurs ruraux, boitiers, etc. . . . .	900,000 00	»	900,000 00
13	<i>Matériel.</i> — Frais de bureau et de loyer, papiers, impressions, timbres, cachets, boites, frais de tournée et de mission relatives au service des postes, transports des dépêches, etc. . . . .	420,546 00	»	420,546 00
14	Subvention pour l'établissement de deux nouvelles communications par semaine entre Ostende et Douvres. . . . .	40,000 00	»	40,000 00
15	Frais de construction de voitures destinées au service des postes sur le chemin de fer . . . . .	»	20,000 00	20,000 00
Total de la 2 <sup>e</sup> section. . . . .		1,360,546 00	20,000 00	1,380,546 00
<b>RÉCAPITULATION DU CHAPITRE III.</b>				
Section 1 <sup>o</sup> . Chemin de fer. . . . .		6,010,925 00	»	6,010,925 00
Id. 2. Postes. . . . .		1,360,546 00	20,000 00	1,380,546 00
Total du chap. III. . . . .		7,371,471 00	20,000 00	7,391,471 00
<b>CHAPITRE IV.</b>				
MINES.				
A. Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du conseil des mines. . fr. 42,000				
1	B. Frais de route, indemnités éventuelles pour les conseillers honoraires. . . . 1,200	45,600 00	»	45,600 00
	C. Entretien et renouvellement du mobilier, fournitures de bureau, achats de livres, chauffage et éclairage. . . . . 2,400			
A. Traitements des ingénieurs et conducteurs des mines . . . . . 129,400				
2	B. Frais de bureau et de déplacement, jurys d'examen et voyages des élèves des mines . . . . . 42,600	172,000 00	»	172,000 00
A reporter. . . . .		217,600 00	»	217,600 00

NUMÉROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	Report. . . . .	217,600 00	"	217,600 00
63	Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement . . . . .	45,000 00	"	45,000 00
4	Impressions, achats de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et mémoires, essais et expériences . . . . .	10,000 00	"	10,000 00
	Total du chap. IV. . . . .	272,600 00	"	272,600 00
	<b>CHAPITRE V.</b>			
	PENSIONS.			
UNIQ.	Pensions conférées à des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère des Travaux Publics, depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 1830. . . . .	34,579 76	}	
	Pensions à accorder éventuellement pendant l'année 1845 . . . . .	5,420 24		
	Total du chapitre V. . . . .	40,000 00	"	40,000 00
	<b>CHAPITRE VI.</b>			
	SECOURS.			
UNIQ.	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas droit à la pension. . . . .	3,000 00	"	3,000 00
	Total du chapitre VI. . . . .	3,000 00	"	3,000 00
	<b>CHAPITRE VII.</b>			
	DÉPENSES IMPRÉVUES.			
UNIQ.	Dépenses imprévues. . . . .	30,000 00	"	30,000 00
	Total du chapitre VII . . . . .	30,000 00	"	30,000 00

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.	CHARGES		TOTAL.
	ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE I <sup>er</sup> . — Administration centrale . . . . .	234,250 00	6,400 00	240,650 00
Id. II. — Ponts et chaussées, canaux, rivières, poldres, ports et côtes, bâtiments civils, personnel des ponts et chaussées. . .	4,109,486 25	992,167 53	5,101,653 78
Id. III. — Chemins de fer . . . . .	6,010,925 00	»	6,010,925 00
» — Postes . . . . .	1,380,546 00	20,000 00	1,380,546 00
Id. IV. — Mines . . . . .	272,600 00	»	272,600 00
Id. V. — Pensions. . . . .	40,000 00	»	40,000 00
Id. VI. — Secours . . . . .	3,000 00	»	3,000 00
Id. VII. — Dépenses imprévues . . . . .	30,000 00	»	30,000 00
<b>Totaux. . . . .</b>	<b>12,060,807 25</b>	<b>1,018,567 53</b>	<b>13,079,374 78</b>